

## SCIENTES HUMAINES

N°96, Juillet 1999

*Le destin des immigrés*

Face aux questions de sociétés telles que la place des immigrés dans la construction du binôme "identité nationale" et "multiculturalisme" dans la société française, cette livraison de Sciences Humaines propose un dossier où les analyses historiques, sociologiques et politiques se conjuguent. L'historien P. Milza nous propose un regard sur le siècle dernier, et sur l'apport démographique et économique de chaque nouveau flux de migrants. L'auteur affirme que l'assimilation progressive est toujours opératoire à l'heure actuelle, en dépit de certains dysfonctionnements. Cette assimilation n'est d'ailleurs pas uniquement due aux institutions nationales englobantes : P. Barou se penche sur les stratégies individuelles d'intégration mises en œuvre par les migrants (Kabyles algériens à Marseille, Britanniques en Périgord ou Portugais à Champigny-sur-Marne) et constate la quasi-nécessité d'une première intégration au sein d'une communauté reconstituée. Il conclut que les parcours d'intégration passent d'abord par la reconnaissance des pairs, et décrit en conséquence les politiques d'intégration hâtives qui consistent à disperser les populations, sans accorder l'importance nécessaire au "lien social et à l'enracinement local". E. Taïeb propose une comparaison entre le "melting-pot américain" et le "creuset français", et J. Siméant soulève la question délicate des "sans-papiers", catégorie qui, ne bénéficiant pas de définition nette, regroupe des individus dans des situations juridiques et matérielles fort diverses. Suite à ce dossier, les travaux du psychologue américain P. Ekman sur les expressions faciales humaines et leur universalité sont présentés. Par ailleurs, les théories de J. Piaget et de N. Chomsky concernant l'acquisition du langage chez l'enfant s'affrontent dans un article limpide. Puis, la revue nous laisse avec une section très informative sur les nouvelles parutions, organisées par disciplines.

Sciences humaines  
38, rue Rantheaume  
BP 256 89004 Auxerre Cedex  
www.scienceshumaines.fr

## RIVES NORD MÉDITERRANÉENNES

N°2, 1999

*Mutations politiques, mutations urbaines*

Ce cahier spécial présente une synthèse, par Nicole GIRARD et Brigitte MARIN, des interventions faites depuis 1996 au sein du laboratoire Telemme, dans le cadre du programme interdisciplinaire *Villes et territoires* étudiant les "liens entre les transformations de la forme urbaine et la dynamique des rapports de pouvoir". Cinq nouvelles études de cas prolongent les premiers résultats édités dans la revue *Méditerranée* (1998 n° 2-3). Une comparaison entre différentes expériences de grands projets urbains menés par des autorités publiques à Barcelone (S. Michonneau), Rome (A.-M. Van Leeuwen-Maillet), Salonique (M. Anastasiadou), Istanbul (J. F. Pérouse) et Tripoli de Libye (N. Lafi), entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle, offre l'occasion d'élargir la perspective dans l'espace et dans le temps et d'approfondir le débat entre deux approches de l'analyse des transformations urbaines en Méditerranée, l'une privilégiant le rôle des acteurs et l'autre l'aménagement de l'espace comme enjeu de pouvoir. Les auteurs s'y interrogent, d'une part, sur les concurrences ou les conflits entre les instances territoriales, centrales ou locales, acteurs publics intervenant dans la gestion de l'espace, et, d'autre part, sur les représentations de la modernisation de la ville, la circulation des modèles urbanistiques, les modalités de leur diffusion et leur adaptation dans un environnement social particulier. L'exemple de la réorganisation de Tripoli, dans le cadre des réformes ottomanes, permet en particulier de voir comment une cité-État vit la mutation politique radicale provoquée par le retour, en 1835, d'une administration directe de la Porte : une *baladiya* (municipalité) devient l'instrument par lequel le pouvoir central met en place des projets urbains et sociaux, avant de devenir le lieu d'une succession de compromis entre différentes instances, et d'une "ottomanisation" des élites locales. Au-delà des présentations monographiques, le cahier ouvre des perspectives d'enquête sur les méthodes et les outils à l'usage de la comparaison dans les études urbaines. Des éléments de bibliographie et une liste des maîtrises et DEA soutenues en 1998 sous la direction des enseignants-chercheurs, membres de l'UMR Telemme, viennent compléter un dossier riche en informations et en réflexions.

TELEMME  
5, rue du Château de l'Horloge  
B.P.647, 13094 Aix-en-Provence Cedex 2

## L'HOMME

N°148, Oct-Déc 1998

*Lignage, Mariage, Héritage*

Les thèmes annoncés dans le sous-titre, chers à l'anthropologie, sont traités dans le dossier principal de ce numéro de *L'Homme*, par le biais de 4 articles. G. Augustins pose la question de la mesure en ethnologie et applique la théorie des jeux et des réseaux afin de formaliser et d'analyser différents systèmes de perpétuation des groupes domestiques, qu'il caractérise par la densité du réseau de relation. J.-C. Muller étudie les structures semi-complexes de l'alliance matrimoniale du système de mariage de Dii de l'Adamaoua. F. Lauwert, quant à elle, choisit de parler du lignage et démontre que derrière un schéma structurel identique pour toutes les dynasties de souverains chinois, qui fondent leur légitimité sur un mandat céleste, se cache en réalité de grandes variétés. Dans le dernier article du dossier, C. Pasqualino analyse la place centrale de la femme dans la danse gitan, le Flamenco, notamment lors des fêtes de mariage, qu'elle interprète comme étant parallèle avec la répartition des rôles dans l'espace domestique : le centre est réservé à la femme alors que l'homme est cantonné à la périphérie. Par la suite, les articles touchent à des sujets plus variés. V. Boyer relate l'itinéraire d'une ancienne médium de culte de possession au Brésil, convertie au Pentecôtisme ; C. Seydou confronte deux genres de littérature orale dans la société peule du Mâssina (Mali), l'épopée, chantée par le griot, et la poésie religieuse, qui fait fusionner la parole et la musique, faisant appel à la fois à l'intellect et à l'affectif. La contribution de M. Naepels touchera tous ceux qui se sont retrouvés dans une position d'enquêteur, car c'est avec subtilité et franchise que l'auteur nous livre ses réflexions sur l'ambiguïté de la situation ethnologique. Puis, le concept de "culture mondiale", fort en vogue outre-Atlantique, est mis à l'épreuve de manière convaincante par J. Assayag.

Laboratoire d'Anthropologie sociale  
Collège de France  
52, rue Cardinal - Lemoine  
75005 Paris

## ESPRIT

N°7, Juillet 1999

*La chanson, version française*

La chanson est à l'honneur dans cette livraison qui propose un dossier sur les métamorphoses de la chanson française sous l'effet de la révolution technologique et de la mondialisation. Le paradoxe entre la popularité de la chanson et le peu de statut qui lui est réservé est ainsi expliqué : si la chanson n'est pas bonne à penser c'est parce qu'elle est indifférente aux valeurs de vérité et à la logique. La chanson de variété, est chose capricieuse et vague ; et sa forme évolue parfois très vite. Historiquement liée à la poésie, le texte de la chanson française est devenu accessoire. La période des cinquante dernières années marque ce tournant. On est passé de la chanson poétique ou à texte, avec Ferré, Brel ou Brassens, à une chanson où les paroles ne font que participer au climat musical de la chanson. Le succès est assumé par les aspects musicaux. La chanson d'après-guerre plaisait par le verbe, la chanson d'aujourd'hui plaît par l'attitude musicale et l'identité esthétique que véhicule le chanteur. Dans ce nouveau paysage où s'impose la variété anglo-saxonne, les différentes réflexions sur l'état actuel de la chanson française amènent à deux constats. Le premier est la permanence d'un trait distinctif de la chanson française comme mode d'expression de la poésie. Elle est traditionnellement le vecteur d'un équilibre entre le verbe et la musique. Le second constat, plus frappant, est l'essor depuis les quinze dernières années de la musique métissée. L'engouement pour la world music consacre le rap et le raï : deux genres où le métissage linguistique et musical modifie le paysage sonore. Dans le rap comme dans le raï, les paroles sont le vecteur d'une réappropriation linguistique dans une forme subversive. Le rap transgresse les normes par la diglossie, le verlan, les créations verbales hors des codes conventionnels, le raï réhabilite des parlers non reconnus officiellement.

Revue internationale  
212, Rue Saint-Martin,  
75003 Paris  
revueesprit@aol.com  
www.esprit.presse.fr

## MAGHREB-MACHREK

N° 164, avril-juin 1999

*Un Maroc en transition : alternance et continuités*

Ce dossier consacré au Maroc, établi avant la disparition d'Hassan II, donne des points de repères sur l'importance des défis qui attendent le pays, sous le règne de Mohamed VI, un an après l'alternance gouvernementale. Coordonné par Alain Roussillon autour du paradigme de la réforme, dont la récurrence marocaine est ici patente, l'entre-soi d'un sujet national ou la praxéologie des ruptures impossibles, il traite du statut du territoire (Mohammed Naciri), de la succession des réformismes économiques (Nouredine El Aoufi), de la permanence du discours réformiste dans le secteur de l'éducation (Abdelatif Felk), de la relation entre réformes politiques et transition démocratique (Mohamed Tozy). Ce dernier dégage bien le paradoxe de la réforme, qui opère dans une configuration politique du compromis et de la négociation, les années quatre-vingt évacuant définitivement l'option putschiste, dans une formule du pacte politique. Mais ce consensus obtenu se retourne en quelque sorte contre le projet réformiste, par le contenu même du pacte sur l'institution monarchique, limitant les possibilités de mise en œuvre des changements institutionnels (portée de l'article 19 de la Constitution sur les prérogatives de la monarchie), ou la capacité d'intégration des islamistes dans le jeu politique, même si les élections de 1997 leur ont entrouvert les portes du Parlement et des conseils municipaux. D'où l'interrogation sur une transition démocratique qui suppose résolue la question de la nature démocratique du régime, et de son rapport au territoire, Mohammed Naciri établissant la permanence du "stress territorial" qui affecte l'État marocain. Territoire toujours au cœur des enjeux de pouvoir, mais jamais perçu et contrôlé sur un mode homogène, ce que soit par l'État makhzen ou par le pouvoir colonial, dualisant le territoire (makhzen/siba, utile/déshérité, arabe/berbère), et aujourd'hui travaillé par la mondialisation, sous de nouvelles modalités de la segmentation : Maroc de la mise à niveau, Maroc urbain des classes moyennes, Maroc des banlieues (et donc de l'exclusion), Maroc rural, laissé pour compte. Contrôler ou développer, ce dilemme pourrait tout aussi bien s'appliquer au système éducatif ("la catastrophe de l'enseignement"), en dépit d'un continuum du discours et de l'entreprise réformiste dans ce secteur.

Monde arabe - Maghreb Machrek  
La Documentation Française  
29-31 quai Voltaire  
75344 Paris Cedex 07

## POLITIQUE AFRICAINE

N° 74, Juin 1999

*Espaces publics municipaux*

La précédente édition sur la ville (n° 17, 1985) faisait le constat de l'impuissance des États et de leur incapacité à imaginer le devenir de leurs grandes villes dans un moyen terme. Puis la conférence Habitat II, en 1996, démontra l'émergence de nouveaux acteurs socio-économiques, culturels ou politiques. Par le déplacement des agents principaux de ces institutions municipales (le maire) en *city manager*, les questions municipales changent de registre. À l'approche technique est nécessairement adjointe une visée politique et la définition d'enjeux : la *gestion urbaine sera considérée comme la réponse du pouvoir aux attentes antagonistes des citoyens*. L'exemple namibien est à ce sujet révélateur : le maintien des institutions municipales actuelles tient désormais dans leur capacité à apporter une réponse satisfaisante aux transformations du pays et de la société, même si paradoxalement toute *collectivité urbaine a désormais vocation à devenir municipalité*. Mais ces exemples nous montrent aussi la nette dissociation entre *espace public et espaces de pouvoirs*. Non seulement au Maroc, où l'insertion des notables locaux comme *puissants* permet de douter de la constitution de celui-ci, mais l'analyse des liens, dans 4 communes du Sénégal, entre l'histoire d'une idée municipale et celle des privilèges politiques montre aussi que cet espace public se logerait au cœur des allégeances communautaires héritées de la Révolution française. Principalement considéré comme une source de rentes et de mainmise sur la ville, cet espace resterait un lieu d'affrontements entre différentes communautés, un discours étatique de la *normalité* et des catégories fluctuantes acteurs/individus. La question sous-jacente à ce dossier devient celle-ci : sans politisation, un *espace public municipal* peut-il exister ? La *piste de recherche*, intitulée "la rencontre coloniale", propose une nouvelle lecture de ces *guerres des sens et de représentations* contenues dans la dimension idéologique de la colonisation, sur les lieux même où, au quotidien, se déroulent les *rencontres coloniales* : les cuisines, les chambres et les habits, autant que le projet missionnaire et ses notions de travail et famille. Enfin, un retour sur "l'affaire Zongo" nous rappelle la dure cohabitation entre Pouvoir et journalisme en Afrique.

Centre d'études juridiques et politiques  
du monde africain  
9, rue Malher, 75181 Paris Cedex 04  
politique.africaine@univ-paris1.fr